

4°) Les travailleurs Maghrébins dans l'industrie lyonnaise de 1945 à 1969

par Melle Monique MAZZOLENI

Mémoire de Maîtrise soutenu le 8 juin 1970

Jury : M. Pierre LEON, M. Gilbert GARRIER.

« De tout ce qui peut se transporter, c'est l'homme qui est le plus difficile à déplacer » disait, au XVIII^e siècle, Adam Smith dans la « Richesse des Nations ». Et cependant la circulation des travailleurs est un fait constant dans l'histoire sociale du travail - notamment dans celle de l'agglomération lyonnaise.

Terre d'accueil, notre région a toujours ouvert ses portes aux étrangers, sans cesse plus nombreux, et dont la majorité est constituée, depuis 1945, de Maghrébins.

L'étude du rôle de ces populations dans l'industrie lyonnaise, durant ces vingt-cinq dernières années, est donc d'importance. Mais elle est limitée par les sources, peu nombreuses et souvent incertaines : statistiques imprécises, voire inexistantes et, sans aucun doute, éloignées de la réalité ; documents non objectifs ; sujet fort complexe.

Malgré ces obstacles, notre étude, basée sur des Archives d'un service social des Nord-Africains, des travaux de synthèse partiels, enquêtes écrites et orales, de diverses revues et journaux, nous a permis de mettre en lumière l'indispensable présence de tels travailleurs : force tant économique que démographique et culturelle.

Force démographique :

Il suffit de saisir l'évolution rapide et continue des arrivées algériennes à Lyon pour s'en donner une idée.

1948 :	5846	personnes
1954 :	17000	personnes
1962 :	26571	personnes
1968 :	37800	personnes

(D'après le nombre de cartes de séjour, désormais obligatoires, délivrées depuis janvier 1970, le nombre actuel exact serait de plus de 50000.)

Dans toute la région Rhône-Alpes, spécialement à Lyon, le solde migratoire est supérieur au solde naturel. Le premier s'élève à 8,1 ‰ pour la ville pendant la période 1962/1968. Le second atteint seulement 1,8 ‰.

Hommes relativement jeunes, mariés pour la plupart, mais vivant en célibataires, ils apportent tout leur dynamisme à une économie lyonnaise en expansion permanente.

Force économique :

Les Algériens représentent 4 ‰ de l'ensemble des salariés du Rhône et 38 ‰ des salariés étrangers. Ils participent surtout à la croissance de certaines branches d'activité, vitales à notre région, où les Français ne veulent plus travailler (entreprises de bâtiment et Travaux Publics, fonderies par exemple). Sans eux les industries qui en dépendent ne pourraient même plus fonctionner.

Arrivés à l'âge adulte, ils apportent le meilleur d'eux-mêmes. « Il est indispensable que les Français apprennent que l'Algérien n'est pas seulement le triste héros victime ou auteur de faits divers, mais qu'il est aussi l'un des bâtisseurs parmi six mille de ses concitoyens, des installations olympiques de Grenoble qui assurent le prestige de la France » (Rober VIAL, délégué régional de l'Association France - Algérie, lors du Colloque Rhône-Alpes sur l'immigration algérienne, en 1967). Fuite de la misère pour les Maghrébins, besoins toujours plus grands pour les industriels lyonnais, telles sont les principales forces qui se sont conjuguées pour donner naissance à un courant migratoire sans cesse croissant.

Ainsi, à Lyon, les arrivées de ces hommes, depuis 1945 ont modifié la topographie même de la ville. C'est ainsi que se sont élevés des quartiers typiquement étrangers, des foyers et des cités relativement isolés. Certaines rues, des cités, différentes organisations « nationales », les usines fréquentées par de nombreuses nationalités à prédominance algérienne ont donné un nouveau visage à la vie urbaine.

Poids numérique, mais aussi poids social ; ces migrations ont attribué à la ville de nouvelles fonctions et de nouvelles charges. Pour recevoir et intégrer dans notre société des hommes, tels que les Maghrébins, aux mentalités et civilisations si différentes, il est nécessaire de repenser et d'élargir les structures déjà existantes à d'autres dimensions.

Or, tout au long de notre étude, nous avons vu qu'il restait encore beaucoup à faire dans tous les domaines :

- Le premier accueil est quasi inexistant ; il n'y a pas de véritables structures officielles prévues pour recevoir l'immigré.
- Trouver des logements décentes reste un problème crucial qui rend la vie familiale plus difficile. Si les bidonvilles ont pratiquement disparu à Lyon, la « vie des bidonvilles » persiste encore trop souvent derrière les murs des Foyers d'hébergement ou des cités de transit. Déséquilibre psychologique, santé perturbée, éducation des enfants très difficile : telles en sont les principales conséquences.
- Les emplois autres que ceux de manoeuvres sont rarement réservés à ces hommes : 2/3 environ de Maghrébins, dans notre région, sont dans cette condition ; 3/4 sont ouvriers spécialisés sur une machine ; très peu ont un travail qualifié ou professionnel. Une très faible minorité fait fonction d'employés ou d'agents de maîtrise.
- L'alphabétisation devrait déboucher davantage sur une formation professionnelle, dont les centres ne voient guère augmenter leurs effectifs.
- Les loisirs n'ont pas encore vraiment préoccupé les esprits. Travailler pour gagner leur pain et faire vivre leur famille voilà l'objectif de la majorité.

Mais rien ne pourra véritablement se faire, s'il n'y a pas avant tout un changement profond de notre mentalité. Or de nombreux Français nourrissent des préjugés mal fondés. Parce qu'ils sont étrangers, ils leur paraissent « étranges », « différents », « inquiétants ». Le monde ouvrier les ignore largement et les oublie dans ses revendications, par crainte de la concurrence. Les partis agissent en fonction de leur politique, et le gouvernement en fonction de ses besoins. Ce dernier a ainsi, pendant longtemps, fermé les yeux devant les 70 à 80 % d'arrivées clandestines. « L'immigration clandestine elle-même n'est pas inutile, car si l'on s'en tenait à l'application stricte des règlements et accords internationaux, nous manquerions peut-être de main d'oeuvre » disait M. JEANNENEY le 28 mars 1966 (1). Il est facile de mesurer les conséquences dangereuses d'une telle politique.

Une nécessité s'impose donc : informer la nation par tous les moyens. Le rôle premier revient à la presse, la radio et la Télévision. Chacun doit se sentir concerné. Dire que nous avons besoin des étrangers et qu'ils ont droit aux mêmes conditions de vie, accepter qu'ils soient des hommes différents et respectables : c'est là la solution clé du problème.

En acceptant les migrations, le pays tout entier s'engage à prendre des responsabilités qu'il doit assumer et résoudre globalement, dans une véritable politique d'immigration.

D'ailleurs dans un contexte économique qui se construit chaque jour à l'échelle nationale, européenne et mondiale cette politique doit nécessairement être définie aux mêmes niveaux. Il y aurait là un moyen relativement valable pour aider le pays du Tiers Monde.

(1) Cf. Revue « Croissance des Jeunes Nations » N° 57 Juillet Août 1966

Parler de complémentarité, volontairement acceptée et désintéressée entre pays développés et pays sous-développés, est-ce vraiment une utopie ?

M. Gilbert GARRIER, intervenant à la suite de l'exposé de Mademoiselle MAZZOLENI, critique le plan du mémoire et propose un ordre qui lui apparaît plus logique, partant de la démographie et s'élevant vers le social par l'Economique. D'autre part, il regrette l'insuffisance des bases statistiques et il estime que les aspects démographiques de la question ont été trop rapidement traités. De son côté, M. Pierre LEON insiste sur l'importance locale et nationale du sujet et sur la complexité du problème qui se trouve posé. Il félicite Melle MAZZOLENI de son courage, face à une documentation très dispersée, d'accès difficile, souvent insuffisante et lacunaire ; de sa sensibilité et de sa finesse ; de l'effort de construction et de synthèse de son mémoire. L'ensemble de l'ouvrage est, par ailleurs, mesuré, pondéré, toujours pertinent, souvent poignant. Cependant, les imprécisions sont assez nombreuses : sur les effectifs et les implantations, sur la structure des organisations d'accueil. On aurait également souhaité plus de détails quantitatifs sur les attitudes des diverses couches de la population lyonnaise, face aux maghrébins, bien que des distinctions aient été faites selon la période, l'âge et la nationalité, le quartier. Enfin, l'analyse des conditions de vie reste parfois insuffisante, et les « confrontations » avec Paris et Marseille n'ont pas été effectuées.

Cependant, le Jury, rendant justice au très gros effort accompli et au caractère « pionnier » du mémoire, accorde la maîtrise à Melle MAZZOLENI avec la Mention Bien.

=====